DE BEZIERS

Objet:

Modification du Tableau

N°: D - 2024 - 09 - 09 - 05

Nombre de Membres

Envoyé en préfecture le 11/09/2024

1 3 SEP. 2024

ID: 034-213401359-20240909-D2024_09_09_005-DE

Reçu en préfecture le 11/09/2024

22

En exercice Qui ont pris part

à la délibération

22

Afférents

Au conseil

23

Publié le

de l'effectif communal

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LESPIGNAN

SEANCE DU 9 SEPTEMBRE 2024

Présents: Mesdames et Messieurs Jean-François GUIBBERT, Géraldine ESCANDE, Bernard GUERRERE, Françoise CRASSOUS, Yann RAMIREZ, Marie-Jeanne MULLER, Didier MONTIER, René COUSIN, Marie CHOLLET, Marie-Josée GOTH, Thierry CELMA, Mylène NAUDIN, Myriam AGUILA, Julien PUJOL, Ludivine ALBERT.

Procurations: M. Claude VIDAL à Mme Marie-Jeanne MULLER, M. Jean-Philippe GARCIA à M. Jean-François GUIBBERT, M. Laurent FUSTER à M. Bernard GUERRERE, Mme Agnès TOMASO à Mme Géraldine ESCANDE, Mme Laure GIMENO à M. Julien PUJOL, M. Olivier MONROS à M. Yann RAMIREZ, M. Julien RIBES à Mme Françoise CRASSOUS.

Secrétaire de séance : M. René COUSIN

Début de séance : 18H30

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 1er Juillet 2024, régularisant le tableau de l'effectif communal et précise qu'il convient de le mettre à jour pour permettre la création par voie de détachement d'un attaché territorial à compter du 7 Octobre 2024 en remplacement de la Responsable du service comptabilité/RH, Rédacteur Principal 1ère classe qui a demandé sa mutation au 17 Septembre 2024.

LE CONSEIL

Qui l'exposé de son Président, après en avoir délibéré,

APPROUVE, par 22 voix pour dont 7 procurations, le tableau comme suit :

Personnel permanent à temps complet :

- 1 Attaché principal territorial
- 1 Attaché territorial
- 1 Adjoint du patrimoine
- 3 Adjoint administratif principal 1° classe
- 1 Adjoint administratif principal 2° classe
- 1 Adjoint administratif territorial
- 1 Brigadiers chef principaux
- 1 Gardien-Brigadier
- 1 Animateur principal 2° classe
- 1 Adjoint d'animation principal territorial 2° classe
- 3 Adjoints d'animation principaux territoriaux 1° classe
- 1 Ingénieur territorial
- 1 Technicien principal 1ière classe
- 2 Agents de maîtrise principaux
- 9 Adjoints techniques principaux 1° classe
- 2 Adjoints techniques principaux 21ème classe
- 3 Adjoints techniques territoriaux
- 1 ATSEM

Personnel permanent à temps non complet :

1 Adjoint technique (à raison de 20h/semaine)

Personnel non permanent / vacataires :

- 2 Assistants d'enseignement artistiques à temps incomplet
- 2 Adjoints techniques territoriaux

Personnel sous contrat aidé par l'Etat / CDD temps complet :

6 Contrats PEC 20h pouvant être complétés selon besoins des services

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Secrétaire.

René COUSIN



Le Maire.

Jean-François GUIBBERT

Après dépôt en Préfecture De l'Hérault, le 11 SEP. 2024 Et publication ou notification

Dυ

Le Maire: 1 3 SEP. 2024